



**DOING  
BUSINESS**

IN LUALABA  
PROVINCE

**MINES - ENERGIE - AGRICULTURE - INFRASTRUCTURES - TOURISME  
SOUS - TRAITANCE**



**LE 15 & 16 JUIN 2017**  
**VILLE DE KOLWEZI**

DEVELOPPER VOTRE  
BUSINESS AU **LUALABA**

Un événement dédié aux **INVESTISSEURS**  
et **CRÉATEURS D'ENTREPRISE**

## **RAPPORT SYNTHÈSE DES MATINÉES “DOING BUSINESS” AU LUALABA**

### **KOLWEZI, LES 15 ET 16 JUIN 2017, SUN AFRICA**

Sous le haut patronage du Gouverneur de la Province du Lualaba, Son Excellence Richard MUYEJ MANGEZE MANS, des matinées « Doing Business » se sont tenues les 15 et 16 juin 2017, dans la ville de Kolwezi, à l'Hôtel SUN AFRICA suivies de la visite du site touristique de Katebi où une exposition a été réalisée par les banques. Celles-ci visaient à expliciter leur accompagnement dans l'octroi des crédits pour divers investissements.

Honorées par la présence du Ministre National des Mines, par celle de l'Honorable Député National Emile MOTA, de la Présidente de l'Union Panafricaine de la Jeunesse, des Députés Provinciaux, du Consul Général d'Afrique du Sud, de plusieurs opérateurs économiques représentant les entreprises minières et autres, venus de l'Afrique du Sud et du Sud du Pays, ces matinées ont réuni 200 participants issus du secteur public, du secteur privé et de la Société Civile et se sont articulées autour de 7 activités notamment la Cérémonie d'ouverture, les conférences en plénière alimentées des débats, la présentation des projets spécifiques des managers d'entreprises et sociétés, les propositions pour booster les secteurs concernés, et la Cérémonie de clôture.

Le comité d'organisation était constitué de :

- **Coordination**

- Président : Le Gouverneur Richard MUYEJ MANGEZE MANS ;
- Vice-Président : La Vice-Gouverneur Fifi MASUKA SAINI ;
- Coordinateur de la Sous-commission Secrétariat, sécurité et visites : Le Directeur de Cabinet du Gouverneur de Province, Monsieur Joseph YAV KATSHUNG ;
- Coordinateur de la Sous-commission Logistique et Intendance : Transport, imprimés et accessoires : Le



Directeur de Cabinet Adjoint du Gouverneur de Province,  
Monsieur Trésor MUYEYE LUTONGO ;

- Coordinateur de la Sous-Commission Accueil, hébergement, restauration, protocole : L'Assistant du Gouverneur de Province, Monsieur Déodat KAPENDA WA KAPENDA.

- **Accueil**

- Président : Guy KILAMBWE ;
- Accueil Etape LUBUMBASHI : Patrick SOTO ;
- Accueil Kolwezi : Conseiller Joseph TSHIMWANGA, Mme Cathy MAWAZO, Lisa KAJ ;
- Restauration : Mme Cathy MAWAZO et Mme Florence LUSENGA ;
- Protocole et hébergement : Monsieur Guy KILAMBWE ;

- **Logistique et Intendance**

- Président : Directeur CHIYEEY KANYIK Tesh ;
- Membres: Conseiller Delphin LUMANDE TUMBA ;
- Transport et Intendance : Yolly MWANDA, José WAMANA et Yvette IRUNG ;
- Imprimés et Accessoires : Patrick ITSHIMBU.

- **Sécurité, Visite et Santé**

- Président : Conseiller Jo MUSANS ;
- Visite : Monsieur MASHATA KAYEMBE, Monsieur Christian MBANGU SAMOS, Monsieur Erick KAHILU TSHISOLA, Conseillère Béatrice MUHALILA, Mme GLORIA NZENG ;
- Santé : Monsieur IBOND RUPAS A NZAM ;

- **Presse et Communication**

- Président : Jean KATUNGA MWAMBA ;
- Membres : Latran MBUYU, Alain TSHIKWANG, Patrick ITSHIMBU ;



- **Secrétariat Technique**

- Président : Porte-parole du Gouvernement Joseph Emmanuel IKOS RUKAL DIYAL ;
- Rédaction et Saisie : Secrétaire Particulier du Gouverneur Gaston NAWAJ NTAMBU, Conseillère Esther MUJINGA SAPATO, Secrétaire de Cabinet Sylvain CHIKWATOL YAV, Secrétaire de Cabinet Adjoint Marcel KAYOMBO KAPASHI, Editeur - Directeur Magazine Le PROFIL Alain MUYUK A CHAL, Messieurs Parfait MUNYANY MUTOMB, Thierry MANDJOMBE MBUMBA, Ernesto MOTSHA YAVA, Grégoire TSHILIATA MWATSHINGO, Philippe MASEKA et Isaac NANGE SAHONI.

Les communications se sont structurées autour de quatre axes principaux :

Le premier axe est centré sur La philosophie de la sous-traitance au Lualaba : du dire au faire !

Ce thème est éclaté en 6 sous-thèmes :

- *Motivations et aperçu de la loi sur la sous-traitance ;*
- *Mines et sous-traitance : comment vaincre les pesanteurs dans ce secteur ;*
- *Stratégies de soutien aux petites et moyennes entreprises aux capitaux congolais et promotion de la main d'œuvre locale ;*
- *Les attentes des Entreprises du Lualaba au regard de la loi sur la Sous-traitance ;*
- *Jeunesse et sous-traitance : Attentes et sous-traitance ;*
- *La sous-traitance et les attentes des populations du Lualaba.*



Le deuxième axe est consacré à l'investissement dans le secteur Agricole, une affaire de tous et pour tous.

Le développement de ce thème prend 4 orientations :

- *Investissement dans les secteurs de l'Agriculture et de l'élevage du Lualaba ;*
- *Agriculture, comme une nouvelle vocation de la Province du Lualaba ;*
- *Cadre légale d'investissements dans le domaine agricole au Lualaba ;*
- *Encadrement de la femme paysanne, une contribution au développement du Lualaba.*

Le troisième axe est lié à la question de l'énergie électrique au Lualaba : défis et opportunités.

Pour mieux appréhender cette problématique, trois sous-thèmes ont été présentés, appuyés par la présentation de deux projets :

- *Libéralisation du secteur de l'Energie, opportunités et projet de Lufupa ;*
- *Etat des lieux de la desserte en énergie électrique et perspective + Projet NZILO III avec COGEMINES ;*
- *Electrification rurale du Lualaba par micro-hydrocentrale adaptée ;*
- *Projet centrale thermique (Fuel) ;*
- *Projet centrale thermique (charbon).*

Le quatrième axe porte sur le Tourisme et la Modernisation de la ville de Kolwezi : Urbanisation, Habitat, Aéroport : Quels horizons/regards ?

Plus pratique, cette thématique a bénéficié de deux interventions et de la présentation de projets de construction des infrastructures et de maisons sociales.

Le cinquième axe est orienté vers la visite du site touristique Katebi où les banques ont eu à exposer sur les modalités d'accompagnement dans la réalisation des projets par les investisseurs.

Les Professeurs Joseph YAV, Directeur de Cabinet du Gouverneur de Province, Baudoin WIKHA, Secrétaire Général Académique de l'UNIKOL, Flory KISEYA, Directeur Général de l'ISTA/Kolwezi ainsi que Monsieur Déodat KAPENDA, Assistant du Gouverneur de Province, modérateurs des matinées dans les différents panels, ont conduit les débats, stimulé les participants à accorder une attention et un effort de réflexion soutenus aux problématiques en matière des Mines, Energie, Agriculture, infrastructures, Tourisme, Sous-traitance.

## **I. Cérémonie d'ouverture**

Ces matinées sont ouvertes officiellement par Son Excellence KABWELULU, Ministre National des Mines. Après avoir souligné que Doing Business est un cadre propice, pour le pays comme les entités décentralisées, du donner et du recevoir qui rassure les investisseurs de l'existence d'un bon climat des affaires, il précise qu'elles sont le fondement même du ressort du progrès.

Il ajoute qu'à la lumière des thèmes inscrits au programme, il avait foi en l'avenir de la Province et il exhorte toutes et tous à investir pour l'épanouissement du Lualaba.

Et enfin, il encourage le Gouverneur dans cette démarche et déclare ouvertes les matinées Doing Business au Lualaba.

Emboitant le pas au Ministre des Mines, le Gouverneur de Province, Son Excellence Richard MUYEJ MANGEZE exprime sa joie et souhaite la bienvenue à toutes les participantes et à tous les participants.

Il rend également hommage au Président de la République pour avoir garanti la paix dans le pays et pour l'avoir propulsé dans la voie de la modernité et par ce fait même, l'avoir mis dans la dynamique de l'ouverture au monde.

Par la suite, l'orateur présente en survol la carte postale du Lualaba laquelle détermine la superficie, la densité, la pluviosité, le relief et la végétation ainsi que l'hydrologie.

Dans cette introduction générale des matinées, le Gouverneur rappelle au préalable que la ville de Kolwezi, implantée par la Générale des Carrières et de mines, est restée longtemps le levier de l'économie de la République Démocratique du Congo.

Devenue une entreprise commerciale, cette société a ouvert son espace à d'autres exploitants miniers.

Or, ces entreprises minières, dans un contexte d'économie dépendante du cours mondial des métaux, ne cristallisent plus les attentes de la population.

C'est pourquoi, le Lualaba se doit de se mettre en adéquation avec les réalités d'aujourd'hui en vue de trouver de nouvelles alternatives, notamment l'agriculture et le tourisme.

Parlant de l'agriculture, il souligne la richesse des terres et l'existence d'une hydrologie exceptionnelle. Ce faisant grâce à un accompagnement financier efficace, les opérateurs agricoles pourront améliorer leur productivité et faire du Lualaba un grenier agricole.



A propos du tourisme, le Gouverneur le présente comme un secteur potentiel de développement, étant donné l'existence d'innombrables sites touristiques.

Toutefois le défi reste l'ouverture des voies d'accès à ces sites ainsi que la construction des infrastructures hôtelières.

Examinant les enjeux de développement que connaît la Province, il précise qu'ils passent également par son ouverture sur le monde. Et pour écrire dans l'histoire un avenir durable, deux routes attendent d'être construites. Il s'agit de celle reliant Kolwezi à l'Angola jusqu'au port de Lobito et celle qui va de Kolwezi à Solwezi en Zambie.

Toutefois, il précise que l'infrastructure routière interne indispensable à l'évacuation des denrées du milieu rural vers les grands centres et aux échanges avec d'autres Provinces reste une priorité.

Pour expliciter sa pensée, Son Excellence Monsieur le Gouverneur rappelle que si l'ambition du développement est de taille, les moyens constituent bien un défi majeur.

Cependant, il estime que d'une façon concrète, les rétrocessions du Gouvernement National aux entités décentralisées, et les diverses taxes des sociétés minières à la Province sont un gage pour le développement économique et social.

Au regard de l'intense activité minière, la maîtrise de la demande en énergie passe par une alternative énergétique.

Enfin il souligne qu'en dépit du paradoxe qui existe entre la présence des entreprises minières et la pauvreté des populations, l'avenir du Lualaba peut être maîtrisé. Le développement de l'agriculture, du tourisme, de la sous-traitance locales paraissent être des éléments clés pour la convergence du développement du secteur minier et de la lutte contre la pauvreté.



De plus, les perspectives d'urbanisation de nouveaux pôles, Kasaji et Fungurume et d'amélioration de l'habitat social, l'élargissement de la ville de Kolwezi selon les normes urbanistiques sont au cœur des préoccupations.

Et c'est sur ce même schéma qu'il incite les entreprises minières à planifier le développement des entités où sont implantées leurs entreprises.

Pour finir, c'est dans un élan de grand espoir qu'il invite les hommes d'affaires à investir au Lualaba « Terre du présent et d'avenir ».



## **Premier axe**

### **Thème : « La philosophie de la sous-traitance au Lualaba : du dire au faire ! »**

Le premier panel, animé par le Professeur Joseph YAV, Directeur de Cabinet du Gouverneur du Lualaba dans les fonctions de modérateur, a réuni quatre intervenants.

*Communication 1 : « Motivations et aperçu de la loi sur la sous-traitance », par le Professeur Emile MOTA, Député National et Ministre Honoraire.*

Abordant son thème, Son Excellence MOTA définit le concept sous-traitance, donne ses différentes formes et décline les motivations qui ont poussé le pays à élaborer et adopter une loi sur la sous-traitance.

Le constat qu'un grand nombre d'investisseurs étrangers au travers soit des entreprises filiales des multinationales, soit indirectement par des entreprises congolaises à capitaux étrangers ont pris d'assaut presque tous les secteurs clés de la vie économique de la RDC ne laissant ainsi aucune émergence à l'entrepreneuriat local qui connaît une discrimination dans la passation des marchés des capitaux et /ou d'expertises dans les domaines économiques.

Cet état des choses occasionne un manque à gagner au trésor public.

De plus, ces entreprises donneuses d'ordre recourent à la sous-traitance pour mobiliser une main d'œuvre contribuant à leur production à moindre coût. C'est pourquoi la loi promulguée a pour but de promouvoir le développement des entreprises et populations locales.

Sous-traiter offre donc des avantages énormes tant pour les sociétés donneuses d'ordre que pour les entreprises sous-traitantes. De plus, le respect du cadre légal installe les deux parties impliquées dans une collaboration porteuse de fruits.

Cependant, l'orateur relève que la sous-traitance n'est pas une solution magique à tous les problèmes d'entreprise. Elle présente aussi des

inconvenients, entre autre : la dépendance forte de l'entreprise au sous-traitant, le risque de manque de coordination et l'absence de partage de savoir-faire entre les partenaires, le manque de motivation du sous-traitant pour améliorer ses services, le risque de l'entreprise d'assumer les conséquences vis-à-vis du client en cas de défaillance du sous-traitant.

Pour l'orateur, il retient que dans la loi № 17/001 du 8 février 2017 portant création de la sous-traitance, la promotion des petites et moyennes entreprises à capitaux congolais et la protection de la main d'œuvre nationale sont garanties car, cette loi vise à rendre obligatoire la sous-traitance des activités annexes et connexes de l'activité principale et à les réserver, quelle que soit sa nature, aux entreprises congolaises à capitaux congolais.

Ainsi, ce cadre légal, bien respecté, permettra à la Province du Lualaba de créer de l'emploi, de créer une nouvelle classe moyenne, de renforcer les capacités des PME et autres entreprises, de développer la Province.

*Communication 2 : « Mines et sous-traitance : comment vaincre les pesanteurs dans ce secteur », par S.E. Martin KABWELULU, Ministre National des Mines.*

Son Excellence Monsieur le Ministre National part de deux constats malheureux. Le premier est relatif au paradoxe entre le développement rapide de l'exploitation minière dans l'ex-Province du Katanga et la pauvreté des populations autochtones.

Le second se rapporte à l'entrée en RDC de 5 milliards de dollars grâce aux activités minières, mais que les entreprises congolaises n'en captent quasiment rien du tout, parce que les PME congolaises sont exclues du marché.

Pour le Ministre, une pesanteur majeure existe, notamment la résistance constatée dans le chef des entreprises minières à admettre des sous-traitants congolais, arguant le manque de sérieux et d'expertise des entrepreneurs congolais. Mais la vérité est que ces entreprises créent à l'extérieur leurs filiales auxquelles elles confient la sous-traitance chez nous.

Bref, les sociétés minières actuelles semblent refuser de partager les avantages avec les PME congolaises, contrairement aux anciennes entreprises minières qui ont construit nos villes.

Dès lors, la question centrale est de savoir comment vaincre cette pesanteur.

Pour y parvenir, la République s'est doté des outils permettant la participation des citoyens aux activités de sous-traitance. Il s'agit de l'existence de l'Arrêté sur l'exploitation minière signé par le Ministre des Mines et un autre Arrêté interministériel relatif à l'approvisionnement dans ce secteur.

A cela s'ajoute la loi relative à la sous-traitance et la révision du code minier opposable à toutes les entreprises.

*Communication 3 : « Stratégies de soutien aux petites et moyennes entreprises aux capitaux congolais et promotion de la main d'œuvre locale », par Son Excellence Clément MUFUNDJ, Ministre Provincial de l'Economie, Commerce, Industrie et PME.*

Après un rappel de l'objectif principal des assises qui visent la mise en application effective de la loi n° 17/011 du 18 février 2017 sur la sous-traitance en vue du soutien des PME et de la promotion de la main d'œuvre locale au Lualaba, l'intervenant rend hommage au Chef de l'Etat pour la promulgation de ladite loi. Il met ensuite l'accent sur deux pesanteurs que sont l'incompréhension et la résistance de certains investisseurs et sociétés multinationales.



Pour rendre efficace la sous-traitance locale, il propose deux stratégies, d'une part la valorisation des entrepreneurs locaux par leur identification, regroupement et la formation (le renforcement des capacités) ; et d'autre part, l'application stricte de la loi par l'implication du pouvoir provincial dans la formation, la conscientisation, l'encadrement à travers un observatoire qui comprendrait les décideurs politiques, les opérateurs économiques et la société civile.

Communication 4 : « Les attentes des Entreprises du Lualaba au regard de la loi sur la Sous-traitance », par le Président de Monsieur François-Xavier MUSUIL TSHIBUMB, Président provincial de la FEC-LUALABA.

D'entrée de jeu, l'intervenant fait savoir que le but de la loi n° 17/001 du 08 février 2017 promulguée par le Chef de l'État est d'intégrer les entreprises congolaises dans les chaînes de valeur. C'est une loi très importante.

Selon lui, l'application de cette loi importante, souffre de l'absence des mesures d'application : manque d'arrêtés et de décrets. A cela s'ajoutent deux difficultés antérieures de mise en œuvre de la sous-traitance en République Démocratique du Congo à savoir :

- le manque d'un contrôle véritable de l'application des textes existants et une appropriation timide des pratiques de la sous-traitance locale ;
- le manque d'un dispositif d'accompagnement des textes et des pratiques de la sous-traitance.

Compte tenu des difficultés évoquées ci-haut, la FEC a fait deux propositions :

- faire diligence dans la mise en place des mesures d'application ;
- faire participer la FEC à la commission mixte d'experts du Gouvernement et du secteur privé en vue de l'harmonisation des vues sur certaines dispositions des mesures d'application.

Par la suite, elle relève l'incertitude liée au champ d'application de la loi et l'absence d'un dispositif fiscal indicatif ; ce qui constitue un sérieux frein pour les fournisseurs et entrepreneurs locaux ne bénéficiant d'aucun avantage fiscal.

Concernant la loi fixant la règle de la sous-traitance et la responsabilité sociale des entreprises, la FEC définit la RSE comme la prise en compte par l'entreprise de l'impact de ses activités et décisions sur l'environnement et la société.

Quant aux attentes des entreprises du Lualaba, elles sont de deux ordres : celles qui passent par l'amélioration du climat des affaires ; et celles qui passent par l'octroi rapide de Zones d'Exploitation Artisanales.

Pour réduire l'opacité entourant la mise en œuvre de la sous-traitance, un reporting trimestriel ou annuel s'impose. Celui-ci étant la définition des objectifs quantifiables et vérifiables de sous-traitance ainsi que la description des actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Pour illustrer cela, la FEC a proposé pour des études prochaines quelques indicateurs liés aux phases d'exploration, de développement, et de production qui définiraient les parts de marché des entreprises locales, celles de la main d'œuvre locale et celles du budget de l'opérateur alloué au renforcement des capacités locales.

Communication 5 : « Jeunesse et sous-traitance : Attentes et sous-traitance », par Madame Francine MUYUMBA, Présidente de l'Union Panafricaine de la Jeunesse, UPJ en sigle.

La Présidente de l'UPJ relève un paradoxe : la jeunesse congolaise constitue la majorité de la population et la majorité des chômeurs.

Elle met l'accent sur l'importance pour les pouvoirs publics d'investir dans la jeunesse en vue de créer de l'emploi, car celle-ci joue un grand rôle dans le développement d'un pays.

Dans la perspective de renforcer les activités des jeunes, l'oratrice a plaidé pour la mise en place rapide d'un Fonds National pour l'entrepreneuriat des jeunes au pays ainsi que la sélection des jeunes entrepreneurs dans la sous-traitance au Lualaba.

La Présidente de l'UPJ conclut en signalant l'importance du secteur agricole comme principal secteur créateur d'emplois pour les jeunes.

Communication 6: « La sous-traitance et les attentes des populations du Lualaba », par l'Honorable KAMWENYI THUMBU M. Louis, Président de l'Assemblée Provinciale du Lualaba

Abordant son thème, l'Honorable KAMWENYI a rappelé que des années auparavant le boom minier katangais a propulsé certains congolais vers un rang social élevé. Mais le phénomène n'a pas vu l'émergence de la classe moyenne car l'élan a été interrompu par la chute des cours des métaux.

Dans ce contexte, la sous-traitance n'a pas eu d'assise sociale. De plus, le chômage s'est accentué entraînant avec lui d'autres calamités.

Malgré les difficultés de répondre aux besoins de la population, Kolwezi est devenu un pôle d'attraction pour les jeunes de tous horizons en quête d'emploi.

Face à ce manque criant d'ouverture et d'emploi, les secteurs de l'agriculture et du tourisme se profilent à l'horizon comme une bouée de sauvetage. Aussi organiser ce genre de forum devient impérieux pour booster le développement.

Pour l'orateur, l'idéal serait de voir les populations et les investisseurs jouir des avantages des investissements.

Et son souhait est de voir les hommes d'affaires venir investir au Lualaba en privilégiant la convivialité et un contrat social à visage humain.

Et du même souffle il rassure les investisseurs de l'engagement des Autorités Provinciales à les accompagner.





## **Deuxième Axe :**

### **Thème : « L'investissement dans le secteur Agricole, une affaire de tous et pour tous »**

Ce deuxième panel a connu quatre interventions et a été modéré par le Professeur Baudoin WIKHA, Secrétaire Général Académique de l'Université de Kolwezi.

*Communication 1 : « Investissement dans les secteurs de l'Agriculture et de l'élevage du Lualaba », par le Prof. Jean-Christophe KASHALA, Recteur de l'Université de Kolwezi.*

Après une brève présentation de la situation administrative de la Province du Lualaba, l'intervenant a décrit les caractéristiques des deux zones agro-écologiques que comprend la Province, à savoir la zone de la Lulua et la zone des plateaux de Bianco.

Ces deux zones sont propices aux cultures vivrières et aux cultures de rente comme le coton et le tabac.

D'autres secteurs sont également prometteurs. Il s'agit de l'élevage, la pêche, l'aquaculture.

Somme toute, la relance ou la promotion de l'agriculture reposera sur les programmes en filières et donne des visions futures dans chaque domaine (politique et institutionnel, partenariat public/ privé, social et foncier, etc).

*Communication 2 : « Agriculture, comme une nouvelle vocation de la Province du Lualaba », par Son Excellence Scapin KATAYI, Ministre provincial de l'Agriculture, Pêche, Elevage et développement Rural.*

Dans sa communication, le Ministre renseigne que la Province jouissait d'une hydrologie exceptionnelle, le tiers de sa superficie est arable.



Quant à la population, la majorité vit de l'agriculture dans toute sa diversification.

Ces terres cultivables se répartissent en trois zones agro-pastorales de production localisées dans les bassins de la Lulua, de la Lufira, de l'Hinterland minier qui jouissent d'un climat tropical sec ou humide, selon qu'on soit à l'Ouest ou l'Est.

Toutefois, ce secteur agricole aux énormes potentialités est resté le parent pauvre de la Province à cause d'innombrables contraintes notamment un faible budget alloué et mal réparti, le manque d'intrants agricoles, la faible mécanisation agricole, un faible renforcement des capacités du personnel, la prééminence du code minier et foncier sur le code agricole. A cela s'ajoute l'état défectueux des routes de desserte agricole.

Le Ministre KATAY fait aussi observer que pour palier tant soit peu ces difficultés, le Ministère en charge de l'Agriculture, au cours de l'année culturale 2016-2017, est venu en appui aux agriculteurs et aux services techniques sur terrain. De plus l'octroi des micro-crédits à des coopératives agricoles a fait l'objet d'un plaidoyer.

Pour la saison culturale 2017-2018, le Gouvernement Provincial appuie déjà un projet de parc à bois/manioc dans les cinq territoires, ce qui permettra d'introduire une variété résistante aux ravageurs de cette espèce.

Parlant des perspectives d'avenir, le Ministre souligne l'importance d'investir dans le secteur agricole et ajoute que le Gouvernement Provincial a l'ambition de professionnaliser l'agriculture en vue d'atteindre la sécurité alimentaire, de promouvoir l'agro-industrie, de réhabiliter les routes de desserte agricole, de soutenir les ménages agricoles par l'octroi des intrants et de créer une coordination de l'aide au développement.

Dans cette perspective, il invite les investisseurs à prendre d'assaut ce secteur, étant donné que le gouvernement provincial s'engage à les soutenir sur tous les fronts.

Communication 3 : « Cadre légale d'investissements dans le domaine agricole au Lualaba », par Maître Adolphe BAMBI, Directeur de cabinet au Ministère du Plan et Budget.

Introduisant son propos, celui-ci énonce précisément la loi portant code des investissements et celle portant principes fondamentaux relatifs à l'Agriculture. Cette dernière offre le standard international d'accès à la terre.

En analysant le code des investissements, il relève que celui-ci accorde des avantages dans le domaine agricole notamment en ce qui concerne les exonérations.

Quant à la question des garanties qu'offre la République démocratique du Congo aux investisseurs, l'orateur rappelle que celles-ci sont inscrites dans la constitution et renforcées par l'adhésion du pays au Droit OHADA.

Par ailleurs, la République Démocratique du Congo accorde un atout : les revenus générés par les investissements peuvent être transférés à l'étranger. Si malgré toutes ces facilités, le taux d'investissement demeure faible c'est parce que le secteur minier paraît plus alléchant.

Considéré comme un puissant vecteur pour booster les énergies, le présent forum est une chance pour susciter un engagement à investir dans les secteurs agricole et touristique, clé du développement durable de la Province, partant de tout le pays.

Communication 4 : « Encadrement de la femme paysanne », par Aimée MANYONG, Représentante de la REPAFE.

L'oratrice débute sa conférence à l'instar d'autres orateurs, par un bref aperçu de la Province mettant en lumière les opportunités qui amèneraient à investir dans le secteur agricole.

Face à ce grand enjeu du secteur agricole, le REPAFE (réseau pour l'autonomisation de la femme) œuvre pour promotion de l'entrepreneuriat féminin pérenne en mettant l'accent sur l'autonomisation de la femme paysanne et des jeunes.

Si le problème de moyen se pose avec acuité, elle souligne néanmoins l'apport du Gouvernement Provincial dont la structure a été bénéficiaire. En effet, cet appui a facilité l'encadrement agricole des femmes, des jeunes et des enfants sortis des carrières et des femmes des villages, sans oublier la sensibilisation sur le mariage précoce et les naissances désirables.

Outre les actions et les plaidoyers déjà menés, le mouvement s'inscrit dans une dynamique où les femmes passeront d'une agriculture de survie à l'accroissement de la productivité par l'agro-industrie et cela avec le concours des partenaires miniers et autres.



## Troisième axe

### **Thème : « La question de l'Energie électrique au Lualaba : défis et opportunités. »**

Le troisième axe, modéré par le Professeur Flory KISEYA, Directeur Général de l'ISTA/Kolwezi, a enregistré quatre interventions.

#### **a. SECTEUR HYDROELECTRIQUE**

1<sup>ère</sup> Communication : Libéralisation du secteur de l'Energie, opportunités et projet de Lufupa par Son Excellence Alexandre NGOIE KAWAYA, Ministre Provincial de l'Energie, Hydrocarbures, Transports et Voies de Communication.

Abordant son sujet, l'orateur relève le paradoxe entre la richesse hydrographique et le déficit de la desserte en énergie électrique et en eau potable dans la Province

Le Ministre Provincial prend comme base de son exposé le fondement juridique de la libéralisation du secteur de l'énergie inscrit dans la loi № 14/011 du 17 juin 2014. Cette libéralisation porte sur 3 axes à savoir : la production, le transport et la distribution. Dans cette loi, le législateur a prévu un cadre pour un partenariat public-privé entre la SNEL et toute entreprise du secteur en ce qui concerne le transport et/ou la distribution de l'énergie.

La grande pesanteur restant la vérité des prix. D'où la régulation de l'autorité étatique pour permettre le jeu normal de la concurrence.

Le Ministre montre que plusieurs opportunités par rapport à la libéralisation à savoir :

- L'existence de nombreux sites dans tous les 5 territoires ;
- L'existence de plusieurs projets en chantier à court et moyen termes initiés par les entreprises minières, grande consommatrice d'électricité ;

- Le déficit évalué à 500 Mégawatts ;
- La possibilité d'exporter l'énergie.

Pour l'orateur, l'énergie électrique constitue un élément important dans le processus de développement. C'est dans cette optique qu'un groupe chinois vient d'initier le projet Lufupa dont la réalisation est prévue en deux phases, pour une production de 29 Mégawatts et un coût global d'environ 80 millions de dollars américains.

La première phase, réalisable en 2 ans, produira 17 Mégawatts tandis que la seconde, qui en produira 12, sera entamée 2 ans après la mise en service de la première.

Communication 2 : « Etat des lieux de la desserte en énergie électrique et perspective + Projet NZILO III avec COGEMINES », par le Chef de la Division de Production / SNEL Kolwezi

Le Chef de division présente brièvement la SNEL, qui est passée d'une entreprise publique à une société commerciale anonyme.

Passant en revue l'état des lieux de la Région Sud dont fait partie la Province du Lualaba, l'orateur relève que cette dernière dispose de quatre centrales dont deux, Nzilo et Nseke se trouvent au Lualaba et d'un réseau interconnecté avec les centrales d'Inga et le réseau de l'Afrique Australe via le réseau zambien.

Concernant les faiblesses qui impactent négativement le secteur, elles sont de divers ordres :

- Vétusté des installations électriques de production, de transport et de distribution ;
- Absence de maintenance normative ;
- Saturation des lignes de transport ou de distribution ;

- Déficit énergétique de plus ou moins 500 Mégawatts dû au boom minier, à l'expansion des cités urbaines et au phénomène de changement climatique ;
- Vandalisme et raccordements frauduleux, etc.

Bref, il y a inadéquation entre la production et la demande d'énergie dans le réseau sud.

L'orateur termine par les perspectives d'avenir dont les principales sont :

- Diversification de types de sources d'énergie électrique ;
- Réalisation des projets de construction des centrales hydroélectriques de Nzilo III (200 Mégawatts) et Busanga (240 Mégawatts) sur le fleuve Lualaba ;
- Etudes de faisabilité pour la mise en œuvre des deux projets sur la rivière Lufupa ;
- Implantation d'un nouveau poste 220/15 KV ;
- Implantation de nouvelles sous-stations en 15 KV.

Communication 3 : « Electrification rurale du Lualaba par micro-hydrocentrale adaptée », par le Prof. Ir Jean Paul KATOND, Secrétaire Général Académique de l'ISTM/Kolwezi.

L'orateur aborde son sujet par trois questions :

1. Pourquoi électrifier nos villages ?
2. Comment électrifier nos villages ?
3. Concrètement ?

*Pourquoi électrifier nos villages ?*

- Il existe une corrélation entre l'énergie et le développement d'une entité. Car, l'électricité est la base du développement dans tous les



secteurs notamment l'Agriculture, l'Elevage, l'Education, la Santé, le Tourisme, etc. bref, l'électricité améliore la qualité de la vie.

- 70% de la population du Lualaba vivent en zones rurales et le taux de desserte est inférieur à 1%.
- La constitution de la République Démocratique du Congo, en son article 48, fait de l'accès à l'électricité un droit pour tout congolais.
- Existence dans nos villages de nombreux cours d'eau, donc possibilité de construire des microcentrales hydroélectriques.

Le succès de ces microcentrales hydroélectriques est garanti par 5 facteurs garantissent le succès de ces projets :

*1° Faible coût (réduction du capital de départ) ;*

*2° Réduction du coût de maintenance ;*

*3° Fiabilité ;*

*4° Robustesse ;*

*5° Simplicité.*

*Comment électrifier nos villages ?*

- a) En utilisant des turbines à vis d'Archimède dont avantages sont :
  - 1° Conception, construction et maintenance simple ;
  - 2° Réduction importante du génie civil ;
  - 3° La vis tolère de nombreuses impuretés sans affecter son fonctionnement ;
  - 4° Une technologie écologique ;
- b) Avec une technologie robuste, simple et moins coûteuse (moins de 2.000 \$ USD/KW).



### *Concrètement ?*

Le Professeur KATOND met en évidence l'efficacité de la technologie précitée par un cas concret. En effet, la microcentrale Mukuba dans une ferme privée à 60 Km de Lubumbashi permet de fournir l'électricité.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Capacité : 0,65 m<sup>3</sup> /s ;
- Chute : 3 m ;
- Coût global : 29.000 \$ US.

### 4<sup>ème</sup> Communication : Projet centrale thermique (charbon) par Monsieur DING RAN, Directeur général de CARRILU.

Le Directeur Général de CARRILU expose sur le projet de la cimenterie dont l'énergie sera fournie par l'utilisation du charbon qui alimentera la centrale thermique. Il a donné quelques indications techniques sur l'avancement du projet ainsi que sa contribution au développement de la Province.

- Capacité productive : 500.000 Tonnes à 600.000 Tonnes de Ciment l'an.
- Début du projet : Novembre 2016.
- Mise en service : prévue en Février 2018.
- Alimentation en charbon : de Luena et du Zimbabwe.
- Construction d'une route de 80 Km de long et 16 m de large reliant l'usine de cimenterie et la centrale thermique à la carrière de calcaire à Mushima.
- Capacité de la centrale : 2 x 15 Mégawatts pour les besoins de l'entreprise.
- Avantages pour la Province : possibilité de prolonger la route jusqu'à la frontière Zambienne, épargne des millions de dollars dépensés

pour l'importation du ciment et possibilité de développement du secteur des infrastructures ;

- Pour la préservation de l'environnement, un dépoussiéreur est prévu pour ramasser les poussières ;
- Les structures de fondations sont déjà posées.

## **Quatrième Axe**

### **Thème : « Tourisme et Modernisation de la Ville de Kolwezi : Urbanisme, habitat, Aéroport : Quels horizons/regards ? »**

Ce quatrième panel, plus pratique que théorique, a été modéré par Monsieur Déodat KAPENDA WA KAPENDA. Il y a eu deux communications et plusieurs projets présentés.

1<sup>ère</sup> Communication : Atouts touristiques de la Province du Lualaba et projection documentaire », par Son Excellence Daniel KAPEND A KAPEND, Ministre Provincial de l'Environnement, Développement durable et Tourisme.

L'analyse du Ministre met en évidence les germes prometteurs et les pesanteurs du secteur touristique.

Le Lualaba regorge de nombreux sites touristiques intéressants, 62 ont été répertoriés mais 95% de ces sites sont en mauvais état et 5% seulement sont aménagés. L'autre pesanteur est constituée par les voies d'accès et structures d'accueil.

Le répertoire de sites touristiques par juridiction par juridiction se présente comme suit :

- 1) Kolwezi : 7 sites parmi lesquels le Rond-point de l'Indépendance, l'ancienne mine de Ruwe, le Golf Club de Kolwezi, le Parc animalier de Manika.
- 2) Territoire de Dilolo : 8 sites dont les Pierres superposées Mwakandala, les cascades de Saipako, les Rapides de Zangata, la rivière Mulela Nguvu.
- 3) Territoire de Sandoa : 3 sites dont les chutes de Kading, les grottes, le domaine de chasse Lunda-Tshokwe.
- 4) Territoire de Mutshatsha : 7 sites dont les plages de Katebi et Wansela, les cascades de Tshatuta, les chutes de Mukwiza et le domaine de chasse de Kando.
- 5) Territoire de Lubudi : 7 sites dont les chutes de Kayo et Dikolongo, les grottes de Kyantapo et kaboyaboya, le Parc Upemba.

6) Territoire de Kapanga : 2 sites : la rivière Nkalany et la grotte de Mandam.

En ce qui concerne les structures d'accueil, la Province compte 127 établissements hôteliers dont 84 hôtels et 45 restaurants, principalement au Chef-lieu, Kolwezi.

Ici des efforts doivent être fournis pour construire des hôtels de haut standing.

Communication 2 : « La vision de la modernité au Lualaba », par l'Excellence MBANGU MWANGAL, Ministre Provincial des Infrastructures

D'entrée de jeu, le Ministre développe les arguments pour attirer l'attention des investisseurs sur la construction des bâtiments et des routes à enjeux économiques majeurs.

Il s'agit de :

- la nationale 39, une route de cohésion nationale donnant accès aux marchés. Celle-ci demande d'être réhabilitée et asphaltée. Elle est subdivisée en trois tronçons majeurs.  
Tronçon 1 : Kolwezi – Dilolo ;  
Tronçon 2 : Divuma – Kisenge ;  
Tronçon 3 : Kasaji – Sandoa ;  
Ce tronçon donne accès aux sites agricoles comme Kafwankumba, réputé grenier agricole.
- La nationale n°1 doit aller jusqu'à Kinshasa et Matadi e est prise en charge par le Chef de l'Etat.
- La route Kolwezi – Solwezi toute une partie pourrait être financée par CARRILU (avec montage BOT).

Concernant les bâtiments, il s'agira de construire des bureaux administratifs et un aéroport moderne avec parking.

Par ailleurs, dans le cadre de l'extension de la ville, des lotissements existent pour les différents types de construction.

On dénombre même deux sites à vocation touristique et économique solides : Wansela et Katebi. Bref, la construction des infrastructures viables et modernes est un moyen sûr de bâtir l'économie de la Province.

Aussi cette économie se construira avec des services.

### Communication 3 : « Présentation des projets spécifiques et apport des banques »

La présentation des projets spécifiques a eu un caractère très pratique et a bénéficié ainsi de la projection des vidéos plus parlantes que les mots.

Ainsi 6 projets ont captivé la salle :

#### **Le Projet MINT-MASTER**

Cette entreprise, présente en République Démocratique du Congo depuis 2012, œuvre dans plusieurs secteurs.

Elle subventionne la construction des logements pour toutes les couches sociales et inscrit ses projets dans la vision de la Province.

Le Directeur Général de cette société s'est dit honoré d'être à cette conférence. Celui-ci montre grâce à la projection un grand éventail des réalisations de MINT-MASTER à travers le monde en matière de logement et d'infrastructures (Afrique du Sud, Ile Maurice, Nigéria,...). Il souligne également que la Société améliore et restaure ce qui existe déjà.

La Projection du Projet Wansela dans toutes les dimensions de sa réalisation future a constitué un point d'orgue.

Pour le Directeur, l'objectif final du projet est d'amener tout le monde à avoir accès à tous les bénéfices que générera ce site dont on voudrait faire, une référence à travers le monde.

## **Le Projet TETRAKTYS**

La Société TETRAKTYS & FELITREV souligne que la Province en partenariat avec une plate-forme d'investisseurs a pris l'initiative de moderniser l'aéroport de Kolwezi.

Aussi pour ce projet, ladite société exprime sa bonne foi d'exécution et de financement pour la construction à Kolwezi d'un aéroport au standard international à même de faciliter le tourisme et d'accueillir les investisseurs.

Pour conclure, il a dit que le leitmotiv de sa société était « rêver grand et réaliser grand ».

## **Le projet NDATSHI SARL**

Monsieur NDALA TSHIVUNGILA, Directeur général, renseigne que sa société était une société congolaise à capitaux congolais œuvrant plus dans le Territoire de Dilolo.

A l'actif de sa société : la construction du poste frontalier à Dilolo, de l'école du Cinquantenaire à Kasaji, l'hôtel pour le compte d'un particulier à Dilolo.

Le Groupe NDATSHI SARL a construit, à Kasaji, pour son propre compte un hôtel aux normes modernes.

De plus cette société construit également des maisons pour les tiers, à la demande.

## **Le projet TECHNOBUILD**

Son Directeur renseigne que cette société outillée dans la construction de l'habitat et des infrastructures est de droit congolais et possède une expérience avérée.

En témoignent, ses réalisations à Matadi, Cape Town,...

Son ambition est d'apporter son expertise de savoir-faire dans les différents chantiers qui s'ouvrent dans son domaine de prédilection.

La conceptualisation de son projet de construire 7.000 maisons répondant aux besoins de toutes les couches de la population tiendra compte de tous les Territoires.

Par ailleurs, il insiste sur les faits que les projets de construction sont en interconnexion avec l'aménagement des routes et de l'électrification.

Pour finir, il exhorte les miniers à faciliter à leurs travailleurs l'accès au crédit afin de rembourser les investissements.

### **Projet AVIC INTERNATIONAL**

Son Directeur Général informe que cette société est une société étatique de chine supervisée par le Gouvernement Central de Chine.

Sa longue histoire dans le monde des affaires l'a consolidée comme étant un partenaire fiable dans les domaines de l'immobilier, de l'aviation, des infrastructures aéroportuaires. Plus, cette société possède des capacités et ressources dès par ses bonnes relations avec les institutions de financement.

Pour finir, le Directeur a émis les vœux de travailler avec différents partenaires dans l'érection des infrastructures dont la Province a besoin.

### **Projet COGEMINES**

Cette société travaille en association avec YUANDA Group. Elle est spécialisée dans la construction des maisons en briques et celles de type préfabriqué.

Un plaidoyer assez fort s'est dirigé vers les maisons de type préfabriqué, lesquelles offrent un gain dans le temps de réalisation (21 jours).

L'orateur manifeste la volonté de l'entreprise de mettre au profit du Lualaba une technologie avérée et des hommes compétents pour construire avec la Province les infrastructures et améliorer l'habitat.

De plus, il a indiqué que les préfinancements des maisons sociales sont garantis et les modalités de remboursement très intéressantes.

### **Projet Jeunes Etudiants**

En appendice à ces présentations faites par les entreprises, des jeunes étudiants de l'Université de Kolwezi ont présenté leur intention appelée « **rallonge intelligente** », laquelle permettrait d'allumer ou d'éteindre les lumières à un rayon de plus ou moins 20 mètres sans qu'on ait à se déplacer. Sa fonctionnalité est favorisée par l'utilisation d'un **Smartphone Android**.

A cette occasion, la présidente de l'UPJ a une fois de plus plaidé en faveur de l'entreprenariat des jeunes en souhaitant qu'il soit mis en place des stratégies à même de contribuer à alimenter le fonds déjà créé.

Enfin, un appel est lancé aux opérations économiques pour leur implication dans la promotion de la jeunesse.





### **Axe 5 : « Visite touristique et exposition à Katebi ».**

Les matinées DOING BUSINESS IN LUALABA 2017 ont culminé avec la visite par tous les participants du site touristique de Katebi.

Devant une vue fantastique du fleuve Lualaba, l'utile et l'agréable se sont rejoins et c'est dans ce cadre enchanteur que les banques ont eu à présenter les avantages qu'elles offrent en terme d'accès au crédit et les modalités d'accompagnement dont les investisseurs pourraient tirer profit.

Il sied de signaler que des visites post-matinées ont eu lieu en date du 17 juin 2017 sur différents sites : la place de l'Indépendance, Kamoto Copper Company (KCC) et Mutanda Mining (MUMI).

#### **POUR LE SECRETARIAT TECHNIQUE DU COMITE D'ORGANISATION**

##### **MEMBRES**

- Gaston NAWAJ NTAMBU;
- Esther MUJINGA SAPATO;
- Sylvain CHIKWATOL YAV;
- Alain MUYUK A CHAL.

##### **PRESIDENT**

Joseph Emmanuel IKOS RUKAL DIYAL

